

Fiche formation – Violences Sexistes et Sexuelles au Travail (VSST)

Durée : 2 jour (14h)

Public : Salariés, Cadres, encadrant·es et responsables hiérarchiques, Directions et équipes de management, ressources humaines, Référent·es égalité professionnelle, diversité, inclusion ou VSST, Membres de CSE, CSSCT / CHSCT ; Professionnel·les de la prévention des risques professionnels ; Représentant·es syndicaux·ales

Prérequis : Aucun

Modalités : Présentiel

Accessibilité : Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Tarif : Sur devis / Financement possible via OPCO

Objectifs pédagogiques

- définir les violences sexistes et sexuelles au travail et en connaître le cadre légal,
- identifier les différentes formes de VSST et leurs mécanismes,
- repérer les signaux faibles et les situations à risque,
- comprendre les impacts individuels, collectifs et organisationnels,
- adopter une posture professionnelle adaptée face aux situations de VSST,
- connaître les obligations, les ressources et les leviers d'action au sein de leur structure.

Contenu de la formation

Jour 1 - Comprendre et repérer les VSST (7h)

La première journée est consacrée à l'acquisition des repères fondamentaux sur les violences sexistes et sexuelles au travail. Elle aborde les définitions, le cadre juridique et réglementaire, les différentes formes de VSST ainsi que leurs mécanismes (rapports de pouvoir, culture organisationnelle, effets de groupe). Les participant·es travaillent sur les représentations, les signaux faibles et les impacts des VSST sur les personnes, les collectifs de travail et la performance globale de l'organisation. Des apports théoriques sont complétés par des échanges de pratiques et des études de situations professionnelles.

Jour 2 - Agir, prévenir et sécuriser les pratiques professionnelles (7h)

La seconde journée est centrée sur les leviers d'action opérationnels. Elle permet de clarifier les rôles et responsabilités des employeurs, encadrant·es, RH et instances représentatives, ainsi que les obligations en matière de prévention et de traitement des situations. Les participant·es s'approprient les procédures internes, les circuits d'alerte et d'orientation, et s'entraînent à adopter une posture professionnelle adaptée face aux révélations. La formation se conclut par l'élaboration de pistes d'actions concrètes et adaptées aux contextes des structures, afin de renforcer une culture de prévention durable et partagée.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques illustrés
- Études de cas et témoignages
- Exercices interactifs (quiz, mises en situation)
- Supports écrits remis aux participant·e·s :

Validation & Évaluation

- Attestation de formation
- Évaluation des acquis et de la satisfaction des participant·e·s